

<https://www.vaour.org/Apero-Citoyens-catastrophique-le-6-decembre-2024>



# Apéro Citoyens catastrophique le 6 décembre 2024

- Vaour et alentours - Vaour Citoyens -

Date de mise en ligne : mardi 10 décembre 2024

---

Copyright © Vaour.org - Tous droits réservés

---

Apéro Citoyens catastrophique le jeudi 6 décembre 2024. Il a commencé à environ 18h30. Les apéro citoyens ont lieu maintenant en alternance avec les cafés citoyens du samedi matin, qui ont un moment été appelées réunions citoyennes. Le sujet était le plan communal de sauvegarde.

Premier problème : **une très mauvaise animation** ! J'ai apprécié les réunions des rencontres des communes et listes participatives qui ont eu lieu à Vaour : les animateurs étaient bons, en tout cas ils appliquaient les bases de l'animation en annonçant les règles qu'ils demandaient aux participants de respecter et en faisant respecter ces règles au cours de la réunion. Rien de tel ce jeudi, aucun rappel des règles à respecter juste à un moment une animatrice qui intervient quand plusieurs personnes parlent en même temps. Ce n'est pas étonnant, les personnes qui animaient sont celles qui animent les réunions du groupe de Coordination et j'ai dû souvent intervenir à leur place quand j'en ai fait partie.

### Déroulement non conforme de la réunion.

Le déroulement des cafés citoyens a été décrit dans une note de 2017 en pièce jointe préparée par des discussions en café citoyens et approuvée par un autre. Cette note prévoit deux parties à la réunion, l'ordre du jour de la seconde est fixé par les participants qui font ainsi part de leurs préoccupations : ils n'ont pas vraiment d'autre solution pour faire part en public des difficultés qu'ils vivent dans la commune.

J'ai écouté l'émission du 15 novembre 2024 l'heure philo sur la démocratie avec Barbara Stiegler et Christophe Pébarthe [1] qui rappelle les bases de la démocratie. Elle dit que c'est un pléonasme de parler de démocratie participative, il suffit de dire démocratie ; la démocratie n'est présente que quand les citoyens prennent les décisions qui les concernent comme le dit la constitution (article 2) française avec la formule classique pour décrire la démocratie : « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Quand un est dans un système de représentation, on n'est plus en démocratie. Pour ce qui concerne Vaour, le schéma de Gouvernance dit que c'est le groupe de Coordination qui le pouvoir de décision, c'est là une de ses **insuffisances** ou **erreurs** : il oublie de préciser que ce sont les citoyens qui ont le pouvoir de décider, que de ce fait le groupe de Coordination n'a pas le pouvoir de prendre une décision contraire à celles prises par les citoyens, donc pas le pouvoir de revenir sur la décision d'un groupe de citoyens sur le fonctionnement des cafés citoyens. Il a le pouvoir de proposer une modification des règles de fonctionnement, après pour de **simples raisons de bon sens (bon sens qui semble faire défaut)** avoir demandé l'opinion de ceux qui participent régulièrement aux cafés citoyens. Ce n'est pas le cas de la majorité des membres du groupe de Coordination et à condition que la décision de modification soit ensuite acceptée par un café citoyens. Que le groupe de Coordination décide seul du changement de fonctionnement est bien **un abus de pouvoir** quand on se tient au sens qu'ont les mots en français.

Demander l'avis de la commission Communication Habitants aurait aussi été judicieux.

Du fait de la non application de ces règles de fonctionnement lors de précédents cafés citoyens, la discussion a beaucoup porté sur les difficultés des communications avec les portables. Lors du café citoyens du 5 décembre 2024, plusieurs fois est revenue la question de la communication avec les portables du fait de l'absence d'un réseau GSM suffisant et des nombreuses pannes d'internet et leurs conséquences sur les téléphones fixes.

J'étais absent du café citoyens du 2 novembre 2024, une personne présente a témoigné qu'il n'avait pas été possible d'évoquer les questions qu'avaient les participants. Au café citoyens du 7 septembre 2024, cette partie a été complètement évacuée, l'animatrice ayant simplement demandé ce que chacun avait comme question, elle a noté ces questions sans qu'elles ne soient traitées et sans dire quelles seraient la suite donnée. En faisait partie l'absence pour certains du réseau GSM pour les téléphones portables mettant leur vie en danger.

### Autres dysfonctionnements

Les quelques personnes qui ont exposé le plan communal de sauvegarde se sont appuyés sur des tableaux sur des feuilles plus ou moins grandes mais illisibles pour les participants ; les personnes impliquées dans l'élaboration ont réagi du tac au tac aux observations des participants, ce qui n'est pas bon pour un déroulement harmonieux ; certains participants ont largement pris la parole ce qui ne permet pas à tous de s'exprimer. Ce sont là d'autres indices de la défaillance de l'animation, il serait souhaitable que les personnes qui animent les réunions soient enfin formées à l'animation.

Il y a d'autres insuffisances dans le fonctionnement de la démocratie à Vaour qui sont là aussi de l'ordre des règles de bon sens comme la décision qui me concerne où le groupe de Coordination a jugé que je ne respectais pas la charte que j'avais signée [2].

---

[1] Auteurs de Démocratie ! Manifeste

[2] Si quelqu'un a été chargé de me transmettre la décision, Personne ne m'a dit en quoi je ne respectais pas la charte, ce jugement a été porté en mon absence.